

A. RAYMOND GERANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 20.000 Euros
Siège Social : 113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE
421 938 523 RCS GRENOBLE

(Ci-après « la Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 09 JUIN 2026**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé d'un montant de 148 284.19 euros en totalité au poste « *Autres réserves* », ainsi doté à hauteur de 148 284.19 euros.

En outre, l'Assemblée Générale décide de prélever la totalité du report à nouveau bénéficiaire soit la somme de 1 709 728.19 euros afin de la transférer au poste comptable « *Autres réserves* », ainsi porté à 1 858 012.38 euros.

L'Assemblée Générale prend par ailleurs acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, des distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Montant
Exercice 31/12/2024	0 €
Exercice 31/12/2023	0 €
Exercice 31/12/2022	680 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

(...)

SIXIEME RESOLUTION

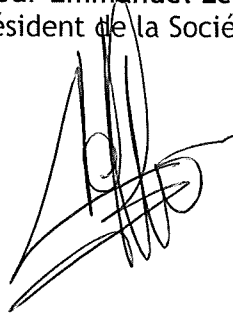
Pouvoir pour formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou copie des présentes à l'effet de réaliser toutes formalités légales.

BVF

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Emmanuel Le Flem
Président de la Société

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name.

A. RAYMOND GERANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 20.000 Euros
Siège Social : 113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE
421 938 523 RCS GRENOBLE

COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Le Flem', written over a circular stamp or seal.

Monsieur Emmanuel Le Flem
Président de la Société

A. RAYMOND GERANCE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Sommaire

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
1. Bilan Actif	3
2. Bilan Passif.....	4
3. Compte de résultat (Partie 1)	5
4. Compte de résultat (partie 2)	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
1. Présentation générale	7
2. Chiffres clés	7
3. Faits caractéristiques de l'exercice	8
4. Changements de règles et méthodes comptables	8
5. Evénements postérieurs à la clôture	9
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	10
1. Principes comptables	10
2. Immobilisations financières	10
3. Créances	10
4. Provisions	11
5. Opérations en devises	11
NOTES SUR LE BILAN	12
1. Immobilisations	12
2. Etat des Créances	13
3. Charges constatées d'avance.....	13
4. Capital social.....	13
5. Variation des Capitaux propres	14
6. État des Dettes	14
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
1. Résultat d'exploitation.....	15
2. Résultat financier	15
3. Résultat exceptionnel	16
AUTRES INFORMATIONS	16
1. Engagements financiers	16
2. Effectif	16
3. Rémunération des organes de direction	16
4. Filiales et Participations.....	16

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissements et dépréciations	Exercice N	Exercice N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'Etablissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avance et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	26 312		26 312	26 312
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	26 312		26 312	26 312
ACTIF IMMOBILISE	26 312		26 312	26 312
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Avance et acomptes versés sur commandes	221		221	
Créances ⁽²⁾				
Créances clients et comptes rattachés	3 395 274		3 395 274	3 212 568
Autres créances	125 330		125 330	107 102
Charges constatées d'avance	1 073		1 073	579
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	3 521 677		3 521 677	3 320 249
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	298 432		298 432	90 216
ACTIF CIRCULANT	3 820 330		3 820 330	3 410 465
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	3 846 642		3 846 642	3 436 777

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Capital social	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 709 728	1 466 002
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	148 284	243 726
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 880 012	1 731 728
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 134	168 774
Dettes fiscales et sociales	1 732 496	1 536 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES ⁽¹⁾	1 966 630	1 705 049
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	3 846 642	3 436 777

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 1 966 630

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

3. Compte de résultat (Partie 1)

	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	3 322 274	3 086 060
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 322 274	3 086 060
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	7	25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 322 281	3 086 085
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	554 084	571 143
Impôts, taxes et versements assimilés	5 443	4 904
Salaires	1 901 451	1 608 970
Cotisations sociales	681 194	591 174
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	6	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 142 178	2 776 195
RESULTAT D'EXPLOITATION	180 103	309 890

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	180 103	309 890
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participation (2)	15 764	14 359
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provision		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 764	14 359
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	15 764	14 359
RESULTAT COURANT avant impôts	195 867	324 249
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	47 583	80 523
TOTAL DES PRODUITS	3 338 045	3 100 444
TOTAL DES CHARGES	3 189 761	2 856 718
BENEFICE ou PERTE	148 284	243 726

(2) Dont produits concernant les entités liées : 15 764 €

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

A.RAYMOND GERANCE est une société par action simplifiée créée en février 1999 qui a pour objet la prise de participation et la gestion de participations dans les entreprises industrielles et commerciales, la gérance de sociétés et en particulier la cogérance en tant qu'associé personnellement et indéfiniment responsable de la société en commandite simple A. Raymond et Cie.

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	3 846 642 €
▪ Chiffre d'affaires :	3 322 274 €
▪ Résultat avant répartition :	148 284 €

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement significatif sur l'exercice 2025.

4. Changements de règles et méthodes comptables

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31/12/2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Incidence du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1^{er} janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- Les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- Les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Pour la société AR Gérance : le résultat exceptionnel 2024 était nul. La modernisation des comptes n'a aucune incidence sur les comptes 2025.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Pour la société AR Gérance : il n'y a aucun transfert de charges dans les comptes 2024. La modernisation des comptes n'a aucune incidence sur les comptes 2025.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation au Moyen Orient.
Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31/12/2025.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014/03, tel que modifié par les règlements ultérieurs, notamment le règlement ANC 2022/06 appliqué à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice précédent, à l'exception du changement de méthode mentionné dans la note 4.1 page 8.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

4. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Virements de poste à poste	Acquisitions	Cessions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total des immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	26 312				26 312
Autres titres immobilisés					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Prêts et autres immobilisations financières					
Total des immobilisations financières	26 312				26 312
TOTAL GENERAL	26 312				26 312

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Exercice précédent
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Total Actif immobilisé				
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	221	221		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	3 395 274	3 395 274		3 212 568
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	80 941	80 941		76 249
Taxe sur la valeur ajoutée	39 351	39 351		29 082
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	5 038	5 038		1 771
Total Actif circulant	3 520 825	3 520 825		3 319 670
Charges constatées d'avance	1 073	1 073		579
TOTAL DES CREANCES	3 521 898	3 521 898		3 320 249

3. Charges constatées d'avance

	2025	2024
Charges constatées d'avance	1 073	579
Charges d'exploitation	1 073	579
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 073	579

4. Capital social

Le capital social de 20 000€ est divisé en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

5. Variation des Capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Dividendes	Autres	Résultat N	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	20 000							20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	2 000							2 000
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	1 466 002			243 726				1 709 728
Résultat de l'exercice	243 726			(243 726)			148 284	148 284
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Dividendes versés								
Total capitaux propres	1 731 728						148 284	1 880 012

6. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Exercice précédent
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi					
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés	234 134	234 134			168 774
Personnel et comptes rattachés	1 054 460	1 054 460			980 135
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387 822	387 822			298 736
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	280 000	280 000			240 000
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	10 214	10 214			17 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 966 630	1 966 630			1 705 049

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent essentiellement à la rémunération de gérance variable de l'exercice 2025 à hauteur 1 036 K€ qui sera versée sur l'exercice 2026 aux gérants.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 3 322 274 € contre 3 086 060 € en 2024. Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé avec les sociétés du groupe.

2. Résultat financier

Charges Financières

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total des charges financières	0	0

Produits Financiers

Nature des produits	Exercice N	Exercice N-1
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	15 764	14 359
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations	15 764	14 359
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total des produits financiers	15 764	14 359

3. Résultat exceptionnel

L'application du changement de méthode décrit à la note Changements de règles et méthodes comptables page 8 a conduit à ne reconnaître aucune charge ou produit exceptionnel.

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers

Néant

2. Effectif

	Ex. 2025	Ex. 2024
Total Effectif au 31/12	2	3

3. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

4. Filiales et Participations

A. RAYMOND GERANCE
SAS au capital de 20 000 Euros
RCS Grenoble 421 938 523

113 Cours Berriat
38000 GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2025

EKOSPHERE GRÉSIVAUDAN PAYS DE SAVOIE

Siège social : 3 Chemin du Vieux Chêne • 38240 MEYLAN

Tél. 04 76 40 80 08 • e-mail : contact.meylan@ekosphere.biz • www.ekosphere.biz

SAS au capital de 160 000 € - RCS Grenoble 349 333 690 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie

A. RAYMOND GERANCE
SAS au capital de 20 000 Euros
RCS Grenoble 421 938 523

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société A. RAYMOND GERANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. RAYMOND GERANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans la note « 4. Changements de règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

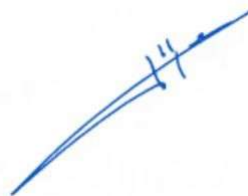
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 22 Mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
Ekosphère Grésivaudan Pays de Savoie



Yann BENALLEGUE

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissements et dépréciations	Exercice N	Exercice N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'Etablissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avance et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	26 312		26 312	26 312
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	26 312		26 312	26 312
ACTIF IMMOBILISE	26 312		26 312	26 312
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Avance et acomptes versés sur commandes	221		221	
Créances ⁽²⁾				
Créances clients et comptes rattachés	3 395 274		3 395 274	3 212 568
Autres créances	125 330		125 330	107 102
Charges constatées d'avance	1 073		1 073	579
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	3 521 677		3 521 677	3 320 249
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	298 432		298 432	90 216
ACTIF CIRCULANT	3 820 330		3 820 330	3 410 465
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	3 846 642		3 846 642	3 436 777

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Capital social	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 709 728	1 466 002
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	148 284	243 726
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 880 012	1 731 728
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 134	168 774
Dettes fiscales et sociales	1 732 496	1 536 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES ⁽¹⁾	1 966 630	1 705 049
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	3 846 642	3 436 777

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 1 966 630

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

3. Compte de résultat (Partie 1)

	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	3 322 274	3 086 060
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 322 274	3 086 060
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	7	25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 322 281	3 086 085
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	554 084	571 143
Impôts, taxes et versements assimilés	5 443	4 904
Salaires	1 901 451	1 608 970
Cotisations sociales	681 194	591 174
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	6	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 142 178	2 776 195
RESULTAT D'EXPLOITATION	180 103	309 890

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	180 103	309 890
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participation (2)	15 764	14 359
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provision		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 764	14 359
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	15 764	14 359
RESULTAT COURANT avant impôts	195 867	324 249
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	47 583	80 523
TOTAL DES PRODUITS	3 338 045	3 100 444
TOTAL DES CHARGES	3 189 761	2 856 718
BENEFICE ou PERTE	148 284	243 726

(2) Dont produits concernant les entités liées : 15 764 €

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

A.RAYMOND GERANCE est une société par action simplifiée créée en février 1999 qui a pour objet la prise de participation et la gestion de participations dans les entreprises industrielles et commerciales, la gérance de sociétés et en particulier la cogérance en tant qu'associé personnellement et indéfiniment responsable de la société en commandite simple A. Raymond et Cie.

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	3 846 642 €
▪ Chiffre d'affaires :	3 322 274 €
▪ Résultat avant répartition :	148 284 €

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement significatif sur l'exercice 2025.

4. Changements de règles et méthodes comptables

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31/12/2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Incidence du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1^{er} janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- Les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- Les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Pour la société AR Gérance : le résultat exceptionnel 2024 était nul. La modernisation des comptes n'a aucune incidence sur les comptes 2025.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Pour la société AR Gérance : il n'y a aucun transfert de charges dans les comptes 2024. La modernisation des comptes n'a aucune incidence sur les comptes 2025.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation au Moyen Orient.
Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31/12/2025.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014/03, tel que modifié par les règlements ultérieurs, notamment le règlement ANC 2022/06 appliqué à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice précédent, à l'exception du changement de méthode mentionné dans la note 4.1 page 8.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

4. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Virements de poste à poste	Acquisitions	Cessions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
Total des immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	26 312				26 312
Autres titres immobilisés					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Prêts et autres immobilisations financières					
Total des immobilisations financières	26 312				26 312
TOTAL GENERAL	26 312				26 312

2. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Exercice précédent
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Total Actif immobilisé				
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	221	221		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	3 395 274	3 395 274		3 212 568
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	80 941	80 941		76 249
Taxe sur la valeur ajoutée	39 351	39 351		29 082
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	5 038	5 038		1 771
Total Actif circulant	3 520 825	3 520 825		3 319 670
Charges constatées d'avance	1 073	1 073		579
TOTAL DES CREANCES	3 521 898	3 521 898		3 320 249

3. Charges constatées d'avance

	2025	2024
Charges constatées d'avance	1 073	579
Charges d'exploitation	1 073	579
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 073	579

4. Capital social

Le capital social de 20 000€ est divisé en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

5. Variation des Capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Dividendes	Autres	Résultat N	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	20 000							20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	2 000							2 000
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	1 466 002			243 726				1 709 728
Résultat de l'exercice	243 726			(243 726)			148 284	148 284
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Dividendes versés								
Total capitaux propres	1 731 728						148 284	1 880 012

6. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Exercice précédent
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi					
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés	234 134	234 134			168 774
Personnel et comptes rattachés	1 054 460	1 054 460			980 135
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387 822	387 822			298 736
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	280 000	280 000			240 000
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	10 214	10 214			17 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 966 630	1 966 630			1 705 049

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent essentiellement à la rémunération de gérance variable de l'exercice 2025 à hauteur 1 036 K€ qui sera versée sur l'exercice 2026 aux gérants.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 3 322 274 € contre 3 086 060 € en 2024. Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé avec les sociétés du groupe.

2. Résultat financier

Charges Financières

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total des charges financières	0	0

Produits Financiers

Nature des produits	Exercice N	Exercice N-1
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	15 764	14 359
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations	15 764	14 359
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total des produits financiers	15 764	14 359

3. Résultat exceptionnel

L'application du changement de méthode décrit à la note Changements de règles et méthodes comptables page 8 a conduit à ne reconnaître aucune charge ou produit exceptionnel.

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers

Néant

2. Effectif

	Ex. 2025	Ex. 2024
Total Effectif au 31/12	2	3

3. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

4. Filiales et Participations

AR Gérance - Tableau des Filiales 2025

Filiales (montants en K€)		% de détention directe	Cours de cloture 31/12/2025	Capital devise locale	Capital	Capitaux propres devise locale	Capitaux propres fin 25	dont Provisions réglementées /Subv équipement	Quote-part de situation nette détenue	Capitaux propres autres que le capital et résultat	Valeur comptable des titres détenus			Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Dépréciations sur prêts et avances	Montant des cautions et avals donnés	CA HT	Résultat net	Dividendes encaissés
											Brute	dépréciations s/titres	Nette						
AR EXCO 113 cours Berriat 38000 GRENOBLE	1083	100,00%		5	5		748	0	748	602	5		5				4 672	140	0
ARAYMOND CIE SCS 113 cours Berriat 38000 GRENOBLE	1010	0,10%		3 203	3 203		225 418	0	225	199 141	21		21				63 287	23 074	16